

# L'identité numérique

Genma

October 7, 2015



This work is licensed under the *Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 License*.

# Introduction

Identité réelle/virtuelle, e-réputation, droit à l'oubli : notre identité sur le net peut-elle être maîtrisée de la même façon que dans le monde physique ?

Comment contrôler son image ? Peut-on dire que nous avons aujourd'hui deux vies, l'une sur internet (sur les réseaux sociaux, les sites de rencontre par exemple) et l'autre près de nos proches et des gens que nous côtoyons?

C'est à cet ensemble de questions à ces problématiques que je vais tenter de répondre, en me basant sur ma propre expérience...

# Qui suis-je?

## Jérôme...

- C'est mon prénom civil.
- Cette identité numérique existe, mais dans le cadre de la gestion de mon e-reputation.

Ne pas être présent en ligne est *presque* suspect...

## mais surtout Genma!

- Auteur du blog *le Blog de Genma* <http://genma.free.fr> depuis 2004
- Identité numérique publique, assez forte (Réseaux sociaux) et *cohérente*.

# L'identité numérique

# L'identité numérique c'est quoi?

## Définition

- L'identité numérique, c'est l'ensemble des données publiques que l'on peut trouver sur Internet et rattacher à une personne.

# L'identité numérique c'est quoi?

## Définition

- L'identité numérique, c'est l'ensemble des données publiques que l'on peut trouver sur Internet et rattacher à une personne, en l'occurrence moi.

# E-réputation

## Par où commencer?

- Quelle image je donne de moi?
- Que trouve-t-on sur moi comme informations quand on tape mes "noms prénoms" dans un moteur de recherche?

## Les questions à se poser

- Suis-je en capacité d'assumer tout ce que l'on trouve sur moi? De le justifier?
- Est-ce qu'il y a des choses que je voudrais cacher?
- Que je regrette?

# Taper son nom dans Google

## [Le Blog de Genma ...](#)

[genma.free.fr/](http://genma.free.fr/) ▼

Interview de Skhaen, Telecomix et Cyphercat.eu. publié le 13 septembre 2013 par **Genma**.  
C'est via sa conférence à PSES2012, traitant de la cryptographie et ...

## [Genma \(genma\) on Twitter](#)

<https://twitter.com/genma> ▼

The latest from **Genma** (@genma). **Genma** - Compte Officiel ;-) - Un peu linuxien, un peu otaku mais surtout Geek et Blogueur sur Le Blog de **Genma**. Paris.

La quasi totalité des informations que l'on trouve sur nous, ce sont des informations que NOUS avons mis en ligne (via les réseaux sociaux par exemple).

# Adage

## Les paroles s'envolent, les écrits restent

- Cet adage est encore plus vrai avec Internet.
- Il faut partir du principe que ce que l'on dit sera toujours accessible, même des années après.
- Tout ce qui est sur Internet est public ou le sera (même si c'est "privé". Les conditions d'utilisation évoluent. Cf. Facebook).
- Il ne faut donc pas abuser de la liberté d'expression et rester respectueux des lois en vigueur.

# La netiquette

## Définition

La n tiquette est une r gle informelle, puis une charte qui d finit les r gles de conduite et de politesse recommand es sur les premiers m dias de communication mis   disposition par Internet. Il s'agit de tentatives de formalisation d'un certain contrat social pour l'Internet.

En r sum  ce sont les r gles de savoir vivre et de respect que l'on devrait tou-te-s avoir sur Internet.

Le droit à l'oubli

# Le droit à l'oubli

## Définition

Il permet à un individu de demander le retrait de certaines informations qui pourraient lui nuire sur des actions qu'il a faites dans le passé.

Le droit à l'oubli s'applique concrètement soit par le retrait de l'information sur le site d'origine, on parle alors du droit à l'effacement, soit par un déréférencement du site par les moteurs de recherches, on parle alors du droit au déréférencement.

# Les problématiques soulevées par le droit à l'oubli

## Les questions que cela soulève...

- Le droit à l'oubli entre en conflit avec ceux de l'information et de l'expression.
- Quid de la censure?
- Internet n'a pas de frontières...
- "L'effet Streisand".

# Le pseudonymat



# Le pseudonymat

## Définitions

- Contraction des termes pseudonyme et anonymat, le terme de pseudonymat reflète assez bien la volonté contradictoire d'être un personnage publique et de rester anonyme...
- Un pseudonyme, c'est aussi une identité publique, qui est associée à un ensemble cohérent de compte qui forme un tout : un blog, un compte Twitter, un compte Facebook...

L'identité numérique est l'ensemble des données publiques associées à cette identité.

# Le pseudonymat

## Attention

Avoir un pseudonyme ne veut pas dire faire et dire n'importe quoi.

Il en va de l'image que je renvoie, que je donne de moi et de ma crédibilité présente et à venir.

# Les avantages du pseudonymat

## Ce que permet le pseudonymat

Il permet de cloisonner sa vie numérique.

- On a une identité civile en ligne (nom prénom) avec le strict minimum.
- Et une identité publique, un pseudonyme, qui permet d'avoir une activité plus fournie.

Ne pas oublier d'avoir une adresse mail qui n'est pas de la forme prénom.nom (sinon on perd l'intérêt du pseudonyme).

## Plusieurs pseudonymes

Quand on crée un compte sur un site, on peut envisager de saisir des informations nominatives spécifiques à ce site. On aura alors un pseudonyme par type de communauté fréquenté (jeu vidéo, informatique, de rencontres...).

Si il y a un problème (*compte piraté*), on limitera le risque de diffusion des informations personnelles.

# Pseudonymat et célébrité

Nombreux sont les célébrités du monde de la télévision, cinéma, musique... Et Internet?

## Des pseudonymes internet *connus*

- Maître Eolas, l'avocat
- Zythom, l'expert judiciaire
- Boulet, dessinateur
- ...

Et beaucoup d'autres, dans les communautés geek, hackers...

# Les limites du pseudonymat

## Un pseudonymat c'est contraignant

On est très facilement tracés et reliés à sa véritable identité (via l'adresse IP).

- Pour avoir un pseudonymat parfaitement cloisonné, il faut utiliser différentes techniques avancées...

## NE JAMAIS faire d'erreur

- On ne dévoile pas son pseudonyme a des personnes qui connaissent notre identité civile.
- On ne dévoile pas son visage en publique....

Le pseudonymat est donc on ne peut plus relatif et tout dépende de ce que l'on souhaite comme pseudonymat.

# L'anonymat

Il est possible d'être anonyme sur Internet. Mais cela est TRES compliqué et la moindre erreur (qui ne sera pas toujours celle à laquelle on pense, voir le cas de Silk Road) fera que l'on est n'est plus anonyme.

Il est *assez facile* de retrouver l'auteur d'un commentaire diffamatoire, raciste ou autre (tant que ce dernier n'a pas utilisé d'outil d'anonymisation avancé comme Tor).

# Les *risques* des réseaux sociaux

# Les risques des réseaux sociaux

## Centralisation des données

En un seul endroit (Facebook par exemple), il y a énormément d'informations personnelles qui sont cumulées.

- Ces données peuvent être accessibles de n'importe qui, si le compte est *mal configuré*.
- Risque d'attaque de type *social engineering*.

## Si c'est gratuit, c'est vous le produit

- Ces données sont revendues et exploitées.

D'où l'importance de se créer une identité numérique sous pseudonyme, sur laquelle on a un contrôle *relatif*.

Conclusion

# Conclusion

La maîtrise de son identité numérique en ligne repose avant tout sur soi-même

- Il ne faut pas *tout* dire ou mettre sur les réseaux sociaux ;
- Il faut essayer de compartimenter ses différentes vies numériques (en sachant jusqu'où on veut et jusqu'où on est prêt à aller).

Sur Internet, on ne fait pas n'importe quoi

- On est responsable des propos que l'on tient vis à vis de la loi.
- L'anonymat existe mais est *presque* une utopie.

Merci de votre attention.

Place aux questions.